

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **TROIS MARS DEUX MILLE VINGT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Luc Adam
Mme Sonia Rivard	Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton	M. Serge Marquis

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2020
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R20-03-35 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

04 février 2020

R20-03-36 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **quatre février deux mille vingt**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Madame Carmelle Rivard, citoyenne demande que les lumières de rue qui sont brûlées soient réparées car elle trouve cela dangereux lorsqu'ils circulent à pied. On lui explique qu'actuellement nous sommes en démarche pour remplacer l'éclairage actuel pour un éclairage au DEL et c'est la raison pour laquelle nous ne faisons pas la réparation des lumières brûlées. Mais considérant que nous avons

Le 3 mars 2020

eu l’information dernièrement que ce projet prendra au minimum un an avant d’être concrétisé, nous procéderons à la réparation.

Monsieur Éric McFadden nous fait part que le banc de neige près de l’intersection du chemin Gingras prend beaucoup de place dans le chemin et que celui-ci bouche une bonne partie de la circulation. Nous lui mentionnons qu’à chaque année, nous faisons face à la même problématique. On mentionne également, que près du 442, chemin de la Rivière Est, nous pouvons également observer que le banc de neige est également dans le chemin.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- **DÉPENSES**

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Détails	Montant
Vitro Plus	Rép. Pare-brise – camion	523.14
Hydro-Québec	Crédit – Aqueduc	-68.41
Hamster / Buro Concept	Fourniture de bureau	32.38
Quincaillerie Palmarolle	Fournitures d’entretien	105.52
Soc. Canadienne des postes	Média poste	87.44
Johanne Shink	Frais de poste	12.48
René Bélanger	Déneigement cours – Janvier 2020	1 662.50
Station du Coin Enr.	Essence – Pompiers	158.52
Centre du camping La Sarre	Réparation de la souffleuse	191.95
Norfil Inc.	Crédit – contenants vides	-34.49
CIA Informatique	Soutien technique	112.68
Visa Desjardins	Écrans d’ordinateurs : 437.98	827.94
	Supports d’écrans : 212.66	
	Cartes graphiques : 82.00	
	Fournitures : 11.50	
	Licence radio – Pompiers : 83.80	
Médial Services conseils	Cotisation – Janvier à Juillet	291.12
Alarme La-Sar Inc.	Contrat de service – Aqueduc	201.21
Carreau & Gingras Notaire	Frais notariés	1 581.71
Jean-Guy Roy Ent.	Déneigement – 3 ^e versement	37 450.58
Caisse Desjardins	Acquisition bureau municipal	15 000.00
Ministre des finances	DAS – Février 2020	1 918.89
Receveur Général Canada	DAS – Février 2020	722.88
Fiducie Desjardins	REER – Février 2020	254.00
Norfil Inc.	Chlore – Aqueduc	85.04
Poste Canada	Frais de poste	11.21
Ville de Macamic	Produits – Aqueduc	112.85
	TOTAL	61 241.14

SALAIRES

Johanne Shink	4 450.12	Nancy Brousseau	1 899.00
Réjean Breton	181.48	Sonia Rivard	181.48
Claude Bourque	181.48	Henri Bourque	549.61
Serge Marquis	181.48	Francine Lehouiller	181.48
Luc Adam	181.48	Chantal Gaumond	210.64
		TOTAL	8 198.25 \$

Le 3 mars 2020

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2000001	MRC d’Abitibi-Ouest	Droits de mutation	108.00
C2000002	Municipalité de Palmarolle	Entraide incendie	380.00
C2000003	Ville de Rouyn-Noranda	Formation – pompiers	256.58
C2000004	Les éditions juridiques FD	MAJ – Code municipal	68.99
C2000005	J.G.R. Ltée	Lav. à pression : 1608.50 Fourn. – pompiers : 160.75	1769.25
C2000006	Quincaillerie Palmarolle	Fournitures d’entretien	19.53
C2000007	Les Serres Gallichan	Projet Parc	19 809.84
C2000008	Soc. Can. des postes	Média-Poste	79.51
C2000009	Aréofeu Ltée	Fournitures – pompiers	394.37
C2000010	René Bélanger	Déneigement – Novembre	1 215.00
C2000011	Johanne Shink	Frais de poste	21.85
C2000012	Techni-Lab	Test d’eau	174.76
C2000013	Xérox Canada Ltée	Contrat de service	1 594.13
C2000014	Les Ent. Combinées	Soutien technique	317.62
C2000015	Marcel Moreau Inc.	Travaux de pelle – castors	2 834.13
C2000016	Régie Inter.Incendie de Roussillon	Tour-téléavertisseur	185.71
C2000017	Émilien Larochelle	Projet Parc	137.07
C2000018	Kalitec Inc.	Panneaux signalisation	4 267.47
C2000019	CAUAT	Répartition incendie	498.40
C2000020	Mutuelle de prévention	Programme de prévention	6 036.19
C2000021	Asp. Pompes La Sarre	Produits d’entretien	114.69
C2000022	Fiducie Desjardins	REER – Décembre 2019	245.30
C2000023	Patrick Descarreaux	Virée – Ch. Lirette	587.81
C2000024	Pyromont	Remplissage de cylindres	370.22
C2000025	Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Déc. 2019	2 484.07
C2000026	Wolters Kluwer	MAJ – Accès information	284.55
C2000027	SEMKB	Entretien ménager	448.40
C2000028	Galarneau Ent. Gén. Inc.	Insp.– conduite – Aqueduc	4 516.22
C2000029	Dicom Express	Frais de livraison	430.28
C2000030	Ville de Macamic	Produits – Aqueduc	267.06
C2000031	Québec Municipal	Cotisation annuelle	167.47
C2000032	Ministre des Finances	Bail-Quai public : 78.18 Bail-Quai Gendron : 78.18	156.36
C2000033	CIM	Soutien technique annuel	5 196.87
C2000034	Éditions juridiques FD	MAJ – code municipale	81.59
C2000035	Station du coin	Essence – pompiers	84.30
C2000036	Serge Marquis	Frais de déplacements	40.00
C2000037	Club Nautique	Cotisation annuelle	30.00
C2000038	Enviro Abitibi	Services techniques	977.29
C2000039	Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Déneigement - 1 ^{er} vers.	9 362.64
C2000040	Claudette Papineau	Remb. - Crédit au compte	219.51
C2000041	MRC d’Abitibi-Ouest	Quotes-parts CVMR – 18 527.32	26 134.13
C2000042	Ville de La Sarre	Quotes-parts : 7 606.81 Téléavertisseur – année 2019	118.88
C2000043	Hamster/Buro Concept	Fournitures de bureau	918.05
C2000044	J.G.R. Ltée	Fournitures - Pompiers	81.44
C2000045	Quincaillerie Palmarolle	Fournitures - Pompiers	24.86
C2000046	Soc. Can. des postes	Média Poste	38.31
C2000047	Aréofeu Ltée	Fournitures - pompiers	907.15
C2000048	Canadian Tire – La Sarre	Fournitures - pompiers	122.98
C2000049	René Bélanger	Déneigement – Décembre	1 343.75
C2000050	Claude Gagnon	Formation – Pompiers	14.00
C2000051	Johanne Shink	Frais de poste	105.88
C2000052	Station du coin Enr.	Essence Pompiers : 109.75 Fourn. – pompiers : 7.71	117.46
C2000053	Jean-Guy Roy Entr.	Déneig.- 2 ^e versement	28 087.93
C2000054	Serge Marquis	Frais de déplacement	20.00
C2000055	CIA Informatique	Service technique	371.36
C2000056	Entr. Elect. R. Richard	Problème de fournaisse	356.42
C2000057	Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d’entretien	51.10

Le 3 mars 2020

C2000058	M. Roy Électrique	Fourn. Pompiers : 373.04	258.15
		Crédit-pompiers : -114.89	
C2000059	UAP Inc.	Entretien - Pompiers	35.02
C2000060	Les Entreprises J.L.R.	Cueillette - Janvier 2020	5 050.90
C2000061	Ville de Macamic	Services – Nov. : 3 050.37	7 711.92
		Services – Déc. : 4 661.55	
C2000062	Groupe CCL	Fournitures de bureau	540.39
C2000063	Dicom Express	Frais de livraison	51.44
C2000064	Soc. Can. des postes	Frais de poste	634.66
C2000065	Techni-Lab	Tests d'eau	350.67
C2000066	Station du coin Enr.	Essence – Patinoire	42.96
C2000067	Fiducie Desjardins	REER – Janvier 2020	242.12
		TOTAL	139 964.96

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

# chèque	Fournisseurs	Description	Montant
M2000001	Ultima	Assurances 2020	13 373.00
M2000002	Hydro-Québec	Garage, pompiers	486.79
M2000003	Télébec Mobility	Cellulaire – pompiers	32.95
M2000004	Hydro-Québec	Éclairage public	351.41
M2000005	Hydro-Québec	CLSC, biblio, âge d'or,	489.15
M2000006	Hydro-Québec	Centre communautaire	2 028.01
M2000007	Télébec	Corporation municipale	773.92
M2000008	Télébec	Aqueduc	100.48
M2000009	Johanne Shink	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000010	Henri Bourque	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000011	Serge Marquis	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000012	Sonia Rivard	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000013	Réjean Breton	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000014	Francine Lehouiller	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000015	Luc Adam	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000016	Claude Bourque	Séance – 07/01/2020	30.00
M2000017	Hydro-Québec	Aqueduc	51.49
M2000018	Johanne Shink	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000019	Nancy Brousseau	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000020	Henri Bourque	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000021	Serge Marquis	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000022	Sonia Rivard	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000023	Réjean Breton	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000024	Francine Lehouiller	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000025	Luc Adam	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000026	Claude Bourque	Séance – 28/01/2020	30.00
M2000027	Hydro-Québec	Éclairage public	351.41
M2000028	Hydro-Québec	Quai public-point d'eau	148.79
M2000029	Hydro-Québec	Centre communautaire	444.39
M2000030	Hydro-Québec	Café des rumeurs	1 452.78
M2000031	Hydro-Québec	Bureau municipal	999.72
M2000032	Hydro-Québec	Éclairage patinoire	288.19
M2000033	Ministre des Finances	DAS – Janvier 2020	1 840.68
M2000034	Receveur Général	DAS – Janvier 2020	695.20
L2000001	Visa Desjardins		231.88
		TOTAL	24 650.24

R20-03-37

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Le 3 mars 2020

Et j'ai signé à Gallichan

Adopté.

8- **RÉSOLUTIONS DIVERSES**

- R20-03-38 **MRC d'Abitibi-Ouest – Recommandations du SSI de Gallichan**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil autorise la transmission des recommandations du service de sécurité incendie de Gallichan à la MRC d'Abitibi-Ouest concernant la desserte en sécurité incendie tel que soumis par le directeur du SSI de Gallichan.
- Adopté.
- R20-03-39 **MRC d'Abitibi-Ouest – Rapport annuel d'activités 2019**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte le rapport annuel d'activités incendie 2019 tel que présenté par notre directeur du service de sécurité incendie de Gallichan et que celui-ci soit transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.
- Adopté.
- R20-03-40 **MRC d'Abitibi-Ouest – Politique de soutien aux projets structurants**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil autorise madame Julie Mainville, agente de développement à nous accompagner pour le dépôt d'un projet dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants selon les critères du programme considérant qu'un montant de 20 000\$ est disponible pour notre municipalité.
- Adopté.
- R20-03-41 **MRC d'Abitibi-Ouest – Formation sur le cannabis**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. et monsieur Henri Bourque, maire à suivre la formation dont le thème est « Les outils municipaux permettant l'encadrement du cannabis » qui aura lieu jeudi le 26 mars 2020 au motel Villa mon Repos. Les frais de déplacements seront assumés par la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.

Le 3 mars 2020

- R20-03-42 **Génie des sages – Demande de commandites**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de commanditer les photocopies ainsi que des articles promotionnels dans le cadre de la Francofête-Tourismots qui se tiendra à Gallichan le 23 mars prochain à compter de 10h30 au 207, chemin de la Rivière Ouest.
- Adopté.
- R20-03-43 **Fondation canadienne du rein**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la fondation canadienne du rein à faire de la sollicitation de porte en porte dans le cadre de la campagne de financement entre le 5 avril et le 15 mai 2020.
- Adopté.
- R20-03-44 **Forum 2020 - Les aînés (es) en santé dans leur communauté**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. monsieur Henri Bourque, maire et madame Francine Lehouiller, conseillère à participer au Forum 2020 Les aînés/es en santé dans leur communauté qui aura lieu vendredi le 27 mars 2020 à Rouyn-Noranda au coût de 25\$ par personne incluant le repas du dîner. Les frais de déplacements seront assumés par la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.
- R20-03-45 **Fondation du Dr. Jacques Paradis**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de verser à la fondation du docteur Jacques Paradis le montant de 500\$ tel que prévu au budget pour l'année 2020.
- Adopté.
- R20-03-46 **Société canadienne du Cancer**
Considérant que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;
- Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;
- Considérant qu' environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place

Le 3 mars 2020

des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la Jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de la municipalité de Gallichan encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté.

ADMQ – Cotisation annuelle

R20-03-47

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de renouveler la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux (ADMQ) pour l'année 2020 au montant de 548.43\$ (incluant les taxes).

Adopté.

Le 3 mars 2020

- R20-03-48 **Ministère des transports – Affichage – Route 393**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de renouveler le permis pour l'installation des deux panneaux publicitaires en bordure de la route 393, ce qui représente un montant de 344.\$ pour une période de cinq ans.
- Adopté.
- R20-03-49 **Bibliothèque**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise le versement du montant de 1 400\$ à la bibliothèque, ce qui représente 50% du montant prévu au budget pour l'année 2020.
- Adopté.
- R20-03-50 **Taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ)**
Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et a exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;
- Attendu que l'ensemble des ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018 ;
- Attendu que cette déclaration ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;
- Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;
- Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;
- Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée puisque les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;
- Attendu qu' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;
- Attendu qu' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Le 3 mars 2020

Attendu qu' il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissible les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets ;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte d'appuyer le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

QUE, le conseil municipal autorise la transmission d'une copie de cette résolution au député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis nous fait un suivi en ce qui a trait aux différents dossiers de la voirie.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne qu'il y a eu une belle participation pour la fête des neiges qui s'est tenu le 7 mars dernier.

R20-03-51

Considérant que le comité des loisirs demande qu'une porte d'un des kiosques soit agrandi dans le but que le comité des loisirs puisse installer un réfrigérateur à l'intérieur lors d'activités.

En conséquence, il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 3 mars 2020

QUE, le conseil municipal accepte leur demande et que la porte d'un kiosque soit adaptée à leur besoins.

Adopté.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous mentionne qu'il n'y a rien de spécial pour le club nautique.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne qu'une conférence de presse aura lieu mardi le 10 mars prochain au Café des Rumeurs à compter de 10h30 dans le cadre du 50^e anniversaire de la société d'histoire et d'archéologie.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau sont conformes. Dû aux travaux de démolition de l'ancien bâtiment de l'aqueduc, des analyses ont dû être réalisées pour le retour à la conformité et les résultats sont conformes.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller nous informe que la bibliothèque aura une réunion demain et qu'elle aura probablement de l'information sur l'évolution de leur projet dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons ».

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire nous fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

R20-03-51

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, qu'un règlement sur les animaux sera adopté. Une copie du projet de règlement est également déposée.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 07 avril 2020 à 19h00.

Une *séance extraordinaire* aura lieu mardi le 17 mars 2020 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 17 mars à 19h30.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Claude Gagnon valide certaines informations auprès du conseil quant aux démarches de mise à jour du schéma de couverture de risques.

Le 3 mars 2020

14- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R20-03-53 La séance est levée à 20h00 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.